Étude sur les Coccinellides recueillis par M. Guy Babault en Afrique orientale anglaise,

par M. le Dr Sicard.

Les Coccinellides dont M. Guy Babault a bien voulu me confier l'étude comprennent seulement 179 individus, récoltés pour la plupart à Nairobi. Je n'y ai pas rencontré d'espèce nouvelle, ce qui peut s'expliquer assez facilement par l'aire de dispersion généralement assez étendue des insectes de cette famille et par les nombreuses publications de M. J. Weise concernant les Coccinellides de l'Afrique orientale allemande, alors limitrophe de la contrée explorée par M. Guy Babault. Les résultats de ce voyage sont cependant fort intéressants, parce qu'ils nous ont fait connaître un certain nombre de variétés nouvelles et fourni, sur la distribution géographique des insectes de cette famille, de précieux renseignements.

Les insectes soumis à mon examen se répartissent en neuf genres et trente et une espèces ou variétés dont quatre nouvelles.

1° COCCINELLIDÆ PHYTOPHAGÆ.

Ce groupe, si pauvre en espèces paléarctiques, est au contraire largement représenté dans les régions tropicales et, parmi celles-ci, l'Afrique équatoriale semble être la contrée qui en renferme le plus grand nombre.

Trois genres : *Solanophila, Epilachna, Chnootriba.*

Les deux premiers se distinguent entre eux par la conformation des ongles, bifides dans le genre *Solanophila,* bifides et dentés à la base dans le genre *Epilachna.*

M. Arrow, dans son travail sur les insectes du Ruwenzori (Ruwenzori Exped. Reports, vol. XIV, Part. II, déc. 1909) ne croit pas devoir admettre cette subdivision du genre *Epilachna.* Sans méconnaître ce qu'elle peut avoir d'artificiel, puisqu'elle sépare parfois des espèces rapprochées d'ailleurs par de multiples affinités, comme dans le sous-genre *Hipsa* Muls. les *Solanophila nigrolimbata* Har. et *Epilachna Murrayi* Crotch, par exemple; il n'en est pas moins vrai que la conformation des crochets des

ongles est un caractère d'anatomie externe très précis permettant de subdiviser en deux genres faciles à distinguer l'un de l'autre le groupe si nombreux, si homogène en général, et si difficile à limiter en tant qu'espèces à cause des variations de couleur et même de forme des individus, des Coccinellides phytophages. J'ai donc maintenu les deux genres *Solanophila* et *Epilachna*.

J'ai maintenu également le genre *Chnootriba* Mulsant, réuni au genre *Epilachna* par M. Weise, bien que les caractères en soient assez flottants, parce qu'ils peuvent se rencontrer isolément dans les genres voisins : ongles bifides et dentés à la base, plaques abdominales incomplètes, élytres atténués et un peu allongés en arrière ; mais j'estime que leur réunion imprime aux espèces, peu nombreuses, de ce groupe un facies particulier, que vient encore souligner un système de coloration et de mode d'extension du pigment à peu près uniforme. M. Kolbe (Käfer Deutsch-Ost-Afrikas) admet également le genre *Chnootriba* (p. 123) comme distinct du genre *Epilachna*.

Genre **Solanophila** : Trois espèces.

S. LUPINA Muls., Sp., p. 752 [1]. 40. — Cette espèce se distingue uniquement de *Dregei* Muls. par sa couleur moins rouge, plus jaunâtre et plus pâle et par son dessin noir réduit, lacunaire. Le *nigritarsis* Muls. en diffère par la couleur foncée des tarses et la teinte générale plus rougeâtre : elle présente aussi un dessin noir incomplet. Ce dernier est au contraire entièrement développé chez le *Dregei* Muls. (Sp., p. 753). Ces espèces, qui ne sont séparées que par de légères différences de couleur, doivent sans doute n'en former qu'une seule; précisément l'un des deux exemplaires récoltés par M. Guy Babault (Ouganda, Jinja) montre un dessin noir plus accusé que chez l'autre. La réunion probable de ces trois formes est déjà indiquée par Crotch (*l. c.*, p. 68) et Weise (Sjœstedt's Kil mandjaro Meru Exp., Vol. VII, 12, p. 251).

S. TRIQUETRA Weise, *Arch. f. Naturg.*, 1903, p. 58. — Deux individus : Nairobi. Cette espèce dont je n'ai vu que de rares exemplaires se distingue des espèces voisines (*Hintzi* Weise, *maga* Weise) par la couleur rouge brique des taches élytrales. La *Sol. discreta* Weise (Sjœstedt's Kilimandjaro Meru Exped. VII, 12, 1909, p. 248) n'en est qu'une variété à bord antérieur du prothorax plus clair. Le type est décrit des environs du lac Nyassa.

[1] Et non p. 751 comme l'indique Crotch (Révision, p. 68).

S. Sahlbergi Mls. v. *punctipennis* Muls. — Un exemplaire : Nairobi. — Espèce répandue dans toute l'Afrique équatoriale et méridionale. La forme décrite par Mulsant (Sp., p. 872, 143) présente les taches antérieures de chaque élytre réunies en une grosse macule trilobée en arrière. Une forme présentant le même caractère et, en plus, les taches latérales réunies en une grosse macule externe a été décrite par Gerstäcker (Deckens Reise, p. 305, 1873) sous le nom de *multinotata*. Weise (*Deutsche ent. Zeitschr.*, 1897, p. 297) a décrit les variétés *pallescens* à points libres comme dans la *punctipennis* Muls., mais à couleur foncière jaune flave, *graphica*, à points réunis par de fines lignes noires, *misella :* quelques points des élytres faisant défaut.

Une petite forme plus arrondie, plus tomenteuse, à points plus gros, propre au sud de l'Afrique orientale, dont j'ai reçu autrefois d'assez nombreux exemplaires du Mozambique (Rikatla : Junod) ne peut être rapportée à *punctipennis* Muls., décrit de Guinée, mais doit sans doute constituer une espèce distincte et se rapporter à la *20-punctata* Muls. (Spec., p. 876, 147).

Les exemplaires typiques de *Sahlbergi* et ceux de la v. *multinotata* Gerst. semblent être plutôt localisés en Afrique orientale, tandis que les individus à taches libres se rencontrent aussi plus au nord, jusqu'au Dahomey. L'unique exemplaire récolté par M. Guy Babault vient de Nairobi et a des élytres à points libres, mais avec les deux points médians externes beaucoup plus gros que les autres, maculiformes, et formant ainsi le passage entre les variétés *punctipennis* Muls. et *multinotata* Gerst. J'en ai vu des exemplaires semblables de la côte des Somalis.

Genre **Chnootriba** : Une espèce.

Ch. similis Contr. (in Thunb. N. Ins. sp., p. 15, f. 19, 1781). — Les exemplaires, au nombre de six, recueillis par M. Guy Babault ne correspondent exactement ni à la description de Mulsant (Sp., p. 699) ni à celle de Castroëm.

Dans la première, tous les points sont considérés comme libres, dans la seconde, les points des deux premières rangées sont réunis entre eux. Ceux que j'ai sous les yeux correspondent à la *Coccinella erythromela* Wiedem. [Neue exotische Kæf. (in *Germar's Magaz.*, t. IV, p. 182, 98)], c'est-à-dire avec le point huméral libre et les deux points médians réunis entre eux en forme de bande oblique : Mombassa, Amala Riv., Salt Marsh, Nairobi, Onyoro O. Nyro (Massaï).

Trois autres exemplaires appartiennent à la var. *Tellinii* Weise (*Deutsch. ent. Zeitschr.*, 1905, p. 139). Ils ont été recueillis à Salt-Marsh (province du Nyanza). Les deux points médians sont réunis

entre eux en forme de bande oblique qui se prolonge en arrière le long du bord externe jusqu'au point antéapical, formant ainsi une sorte d'arc de cercle dans lequel se trouve inclus le point juxta-sutural postérieur. Cette forme semble assez localisée. Sur plus de 300 exemplaires de cette espèce et de ses variétés rapportées

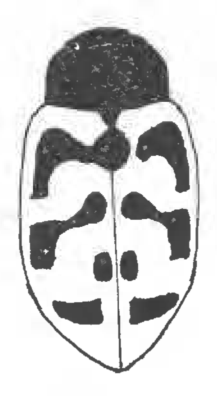


Fig. 1. — *Chnootriba similis* Casstr. A droite : ab. *erythromela* Wied.; à gauche, forme type.

du Congo par M. Schouteden, je n'en ai pas rencontré un seul exemplaire. Elle est décrite d'Erythrée, et Nairobi marque vraisemblablement sa limite méridionale.

V. VITTICOLLIS Weise (*Deutsch. ent. Zeitschr.*, 1898, p. 108), caractérisée par la couleur du corselet qui est noir sur la ligne médiane et largement roux sur les bords. Cette couleur du corselet s'observe avec différentes variations de couleur des élytres. Les exemplaires recueillis par M. Guy Babault, au nombre de trois (Guasso-Nyro, sud), offrent toutes les taches élytrales libres.

V. **atrocincta**, nov. — Voisine de la v. *Tellinii* Weise. Les deux

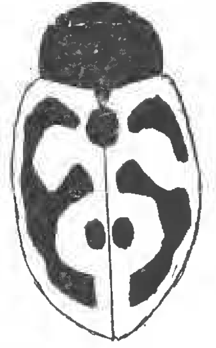


Fig. 2. — *Chnootriba similis* Casstr. A droite : ab. *Tellinii* Wse.; à gauche : ab. *atrocincta* nov.

points médians sont, comme dans cette dernière, réunis entre eux en forme de bande oblique prolongée le long du bord externe en arrière jusqu'au point juxta-apical, mais en outre elle est prolongée

en avant jusqu'au point huméral, si bien que les élytres sont roux, entourés d'une bande flexueuse noire émettant un rameau interne au tiers antérieur et s'étendant du calus huméral à l'extrémité, ne laissant libres sur la suture que la tache scutellaire et un point noir vers les trois quarts de la longueur. Un exemplaire : Kedong Valley.

Genre **Epilachna.**

Cinq espèces : *chrysomelina, hirta, fulvosignata, bis-7-notata, Gyllenhali.*

E. CHRYSOMELINA Fabr., Syst. Ent., p. 82, 21 (1775). — Forme typique, à taches grosses, rappelant la var. *bifasciata* Fabr. mais n'ayant pas les taches un peu transversales et la quatrième prolongée en forme de bande courte jusqu'au bord externe comme dans cette dernière variété. Trois exemplaires : Bulawayo (Rhodesia), Nairobi, Kijabé (Afr. or. angl.).

La forme typique, bien que rare en Afrique équatoriale, se rencontre partout, quelquefois même, comme à Obock, avec des points très petits.

Var. RETICULATA Ol., Enc. méthod., VI, p. 56, 37 (1789). — Points séparés par un réseau noirâtre plus ou moins interrompu. Dans cette variété, les taches de la deuxième rangée sont plus éloignées de celles de la première que dans la forme typique. Parfois le réseau noir est à peine marqué. C'est la variété la plus répandue en Afrique équatoriale, où elle semble commune partout. Quatre exemplaires : Kedong Valley, Narossera River, Loïta plains (Afr. or. angl.).

EP. HIRTA Casstr. (in Thunb., Nov. Ins. Spec., p. 23, f. 55) (1781). — La forme décrite par Casstroëm est une forme rare. Elle comprend les individus à élytres noirs marqués de six taches fauves 1, 2, 2, 1, la première tache étant en forme de courte bande basale un peu arquée en avant. Les individus récoltés par M. Guy Babault, et que l'on peut rapporter au type comme n'en présentant que des modifications insignifiantes, peuvent se classer ainsi 1° Tache 1 (basale) réunie en dehors à la tache 3, les autres taches demeurant libres comme à l'état normal. Quatre exemplaires : Lemek-Valley, Nairobi. — 2° les exemplaires chez lesquels la tache 1 est réunie à la tache 3 comme dans la forme précédente, celle-ci étant réunie à son tour à la tache 2. Les élytres, en ce cas, présentent deux bandes transversales, plus ou moins flexueuses, sur leur partie antérieure, ces bandes réunies à leur partie externe en contournant le calus huméral, et, comme à l'état normal, trois taches 2, 1, sur leur partie postérieure. Onze exemplaires, Nairobi, Mom-

bassa, Amala Riv. — 3° individus présentant le même dessin que ci-dessus, mais en outre avec les taches 4 + 5 réunies en bande transversale. Les élytres sont alors noirs avec trois bandes transversales (dont les deux antérieures réunies en dehors du calus) et une grosse tache antéapicale fauves. Deux exemplaires : Kedong-Valley, Nairobi.

Var. DISCORS Muls. (Spec., p. 819, 94). — Dans cette variété, le réseau noir séparant les taches de l'*Ep. hirta* est plus ou moins fragmenté et les élytres sont fauves avec huit taches noires dont trois communes ou juxtasuturales. 1/2 + 1, 1/2, 2, 2 1/2, la première tache suturale à l'écusson, la seconde un peu avant le milieu, la troisième apicale. Quelques-unes de ces taches sont en outre parfois plus ou moins réunies entre elles, soit en longueur, soit en largeur, formant ainsi des dessins extrêmement variés qui éta-

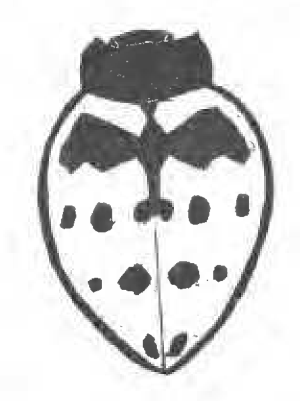


Fig. 3. — *Epilachna hirta* Cant., ab. *cœsarea* nov.

blissent tous les passages avec le type, la tache 1 étant toujours unie à la tache scutellaire et par celle-ci à la tache 1 du côté opposé, formant ainsi une bande transversale irrégulière étendue d'une épaule à l'autre. Treize exemplaires, de dessins divers ont été recueillis : Nairobi (les plus nombreux), Mombassa, Amala Riv.

J'ai cru cependant devoir donner un nom à la variété suivante, à cause de la fixité de son dessin sur de nombreux exemplaires et de sa singularité : élytres d'un roux sombre, marqués de huit taches noires ainsi disposées 1 + 1/2 + 1/2 2, 2, 1.

L'ensemble forme une grande tache sur la partie antérieure des élytres, composée d'une bande irrégulière transversale étendue d'une épaule à l'autre et présentant un renflement latéral et un médian, réuni largement d'autre part le long de la suture à la seconde tache suturale; partie postérieure des élytres avec cinq points libres. La figure formée par la réunion des taches antérieures reproduit assez fidèlement celle d'un aigle héraldique aux ailes déployées (ces dernières représentées par la tache humérale en accent circonflexe réunie de chaque côté à la tache 1) dont le corps

serait représenté par la tache scutellaire et les pattes par le court prolongement sutural terminé en se renflant un peu au niveau de la tache 3.

ab. **cæsarea** m. Vingt-quatre exemplaires : Nairobi, Amala River, Mombassa.

Weise a séparé sous le nom de var. *matronula* (*Deutsche ent. Zeitschr.*, 1897, p. 295) la forme chez laquelle la tache humérale est séparée de la tache scutellaire, les autres taches étant plus ou moins libres (deux exemplaires, Nairobi) et sous le nom d'ab. *vetusta* Weise (*l. c.*), de la variété précédente, la forme dans laquelle

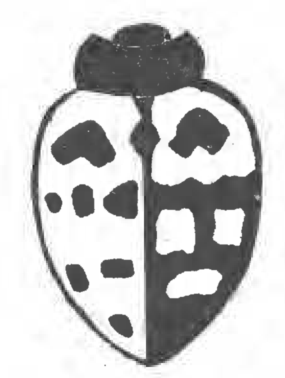


Fig. 4. — *Epilachna hirta* Castr. A gauche : var. *matronula* Wse ; à droite : var. *vetusta* Wse.

les autres taches sont réunies comme dans *Ep. hirta* typique. Les élytres sont alors marqués sur leur partie antérieure d'une grande tache irrégulièrement arrondie, rousse, étendue jusque vers le milieu, ou un peu moins, de la longueur, laissant la suture et le bord externe étroitement noirs, et mono ou bipupillée (suivant que la tache humérale est compacte ou divisée en deux), et sur leur partie postérieure de trois taches rousses.

M. Guy Babault a capturé à Nairobi deux exemplaires de cette aberration. Les formes foncées de cette espèce (telles *hirta* typique et formes voisines) semblent plus fréquentes dans la région du Cap que les formes claires qui paraissent plus septentrionales ; mais la région de Nairobi semble bien être la partie de l'Afrique équatoriale où cette espèce présente le maximum de variabilité et les aberrations les plus diverses.

Ep. fulvosignata (Reiche mss.) Mulsant (Species, p. 755, 43). — Bien que la forme typique de cette espèce (élytres noirs à six taches jaunes) ait été rencontrée dans la région des lacs, elle semble être plus fréquente à mesure que l'on s'avance vers le nord et sa véritable patrie est l'Abyssinie où elle ne semble pas rare. Elle est représentée dans les récoltes de M. Guy Babault par les individus à taches noires séparées (2, 3, 2, 1), variété *polymorpha* Har. (*proteus* Gerst., Deckens Reise, p. 303). Weise en a séparé, sous le

nom de ab. *suahelorum*, les individus à partie inférieure du corps et pattes rousses, celles-ci étant, au moins partiellement, noires ou brunes dans la var. *polymorpha* Gerst. Un seul exemplaire de cette dernière venant de Kedong Valley a été récolté, ainsi que huit exemplaires de l'ab. *suahelorum* Weise, provenant tous de Nairobi. Chez la plupart de ces derniers, les taches externes des deux premières rangées (2 et 5) sont réunies entre elles le long du bord latéral par une bordure noire couvrant le repli.

Ep. bis-septem-notata Muls. (Opusc., III, p. 115). — Espèce décrite comme la précédente de l'Abyssinie et dont l'habitat s'étend jusqu'en dessous de l'équateur. A l'encontre de l'espèce précédente, ce sont les individus à pigmentation plus étendue qui semblent être plus fréquemment rencontrés dans les régions méridionales. Les deux exemplaires récoltés par M. Guy Babault à Kedong Valley diffèrent de l'*Ep. bis-seplem-notala* typique (qui

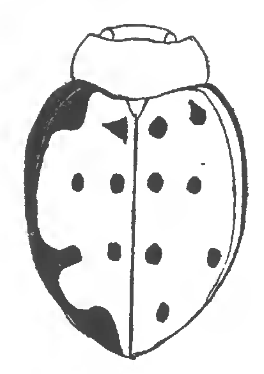


Fig. 5. — *Epilachna bis-7-notata* Muls. A droite : forme typique ; à gauche : ab. *subfasciata* nov.

a des élytres roux à sept taches noires) par leur bordure élytrale externe noire assez large étendue de l'épaule à l'extrémité, à laquelle sont réunies toutes les taches externes (2, 6 et 7), la première et la dernière de ces taches formant une simple dilatation à la base et à l'extrémité de la bordure noire, tandis que la tache 6 lui est unie en forme de courte bande oblique (ab. **subfasciata** m.)

Cette variation est intermédiaire entre le type et les variétés plus foncées de cette espèce : *usambarica* Weise, *albomaculata* Kolbe et *biplagiata* Kolbe. Il y a d'ailleurs entre elles une foule de passages.

Epilachna Gyllenhali Muls. (Spec., p. 804, 78). — Trois exemplaires correspondant à la forme typique, rousse, avec quatre taches noires, disposées en croix sur chaque élytre. Elle est très voisine de *capicola* Mls. dont elle diffère, outre l'absence de tache scutellaire, par sa taille un peu plus grande, la partie inférieure du corps entièrement rousse, et surtout sa ponctuation plus profonde.

Onyoro o Nyro (Massaï); Salt Marsh (Afr. or. anglaise).

2° COCCINELLIDÆ APHIDIPHAGÆ.

Six genres : *Adalia* Mls. (*Lioadalia* Cr.), *Isora* Mls., *Alesia* Mls., *Cydonia* Mls., *Chilocorus* Leach, *Hyperaspis* Mls.

ADALIA Muls. (*Lioadalia* Crotch).

Le genre *Lioadalia*, créé par Crotch (Revision, p. 103) ne diffère du G. *Adalia* Muls. que par sa ponctuation extrêmement fine, caractère manifestement insuffisant. Il comprend des espèces à élytres noirs ornés de dessins jaunes habitant l'Afrique équatoriale. La *L. Gemmingeri* Crotch n'est, d'après la description, qu'une variété de couleur de l'*Adalia deficiens* Muls.

A. INTERMEDIA Cr. (Revision, p. 103). — Un seul exemplaire : Nairobi. Le type est décrit d'Abyssinie.

ISORA ANCEPS Muls. (Spec., p. 341, 1). — Petite espèce placée bien à tort par Mulsant, comme le fait remarquer Crotch, dans la deuxième subdivision des Coccinellides, et par Chapuis parmi les *Neda* dont il en fait un sous-genre. En réalité le genre est voisin des *Bulæa* dont le distinguent ses plaques abdominales petites, ne dépassant guère la moitié du premier arceau ventral et ses ongles bifides. L'*I. anceps* Muls. a exactement le même dessin que *Bulæa Bocandei* Muls., mais elle est de plus petite taille. Les taches élytrales, surtout les juxtasuturales médianes, sont très fréquemment réunies.

Un seul exemplaire : Kijabé.

ALESIA Muls. (Spec., p. 344). — Genre répandu dans toute l'Afrique équatoriale et en Asie jusqu'à l'Inde et l'Indo-Chine, d'où Weise en a décrit une espèce (ab. *tonkinensis* W.). Reconnaissable à son écusson extrêmement petit; les plaques abdominales sont en forme de V à branche externe souvent indistincte. Le genre *Verania* Mls. n'en diffère que par sa forme plus ovale et acuminée au lieu d'être hémisphérique.

ALESIA HAMATA Schönh. (Syn. Ins., II, 158, 29, pl. 4. f. 5). — Très probablement variété de l'*Al. striata* F. dont elle diffère seulement par la ligne noire discale des élytres formant à sa base un crochet recourbé en dehors, et par la couleur de la partie inférieure du corps. L'*Al. usambarica* Wse en est très voisine, mais chez elle la base de la ligne noire du disque des élytres est élargie à la fois en dedans et en dehors et rejoint la suture en arrière. Ce dernier caractère se retrouve aussi chez certains individus d'*Al. hamata*, et l'un des exemplaires récoltés par M. Guy Babault en est justement pourvu (ab. *Babaulti* m.). Trois exemplaires : Kedong Valley.

La forme typique de l'*Al. striata* F., qui est cependant une des espèces africaines les plus communes et les plus répandues, n'a pas été recueillie par M. Guy Babault. En revanche il a récolté en assez grande abondance l'espèce suivante qui semble très localisée et que M. Schouteden, qui a rapporté un grand nombre d'exemplaires d'*Al. striata*, n'a pas récoltée.

ALESIA KIBONOTENSIS Wse (Sjöstedt's Kilimandjaro-Meru, Exped., p. 258). — Très voisine de l'*Al. striata* Fab., plus courte et plus arrondie, très convexe. Élytres flaves, entourés d'une fine bordure noire, ornés sur le disque d'une ligne noire, plus épaisse en général que chez *striata*, raccourcie à ses deux extrémités, non sinuée et non élargie en avant, absolument droite. Corselet tantôt flave avec deux ou trois points brunâtres, tantôt avec le disque noir à deux taches jaunes.

Var. PERFECTA Wsc. — Bande noire du disque des élytres atteignant la base en avant. Corselet généralement foncé.

M. Guy Babault a récolté huit exemplaires de la forme typique, qui paraît toujours plus rare, et vingt-six exemplaires de la variété *perfecta* Wsc. Les premiers ont tous été récoltés à Kijabé (Afr. or. angl.), les seconds à Kijabé, Mombassa et Kedong Valley.

CYDONIA Muls. (Spec., p. 430). — Ce genre est caractérisé par des antennes très courtes et son écusson plus large que chez les *Alesia*. Il diffère du genre *Chilomenes* Chevr. auquel le réunissent Crotch et Weise par la présence d'une fossette sous l'angle antérieur du prothorax. Ce caractère est plus ou moins marqué, mais bien que la fossette soit parfois à peine indiquée, j'estime que le genre doit être conservé parce qu'il correspond à une distribution géographique différente, les *Cydonia* étant africaines et les *Chilomenes* asiatiques.

C. VICINA Muls. (Spec., p. 440). — Quatre exemplaires de Mombassa et Kijabé. Cette espèce est décrite d'Égypte mais descend au-dessous de l'Équateur. Crotch l'indique en outre de Nubie, Sénégal, Guinée, Iles du Cap Vert, Sainte-Hélène.

C. ZONATA Wsc. (*Deutsch. ent. Zeitschr.*, 1900, p. 123) n'est peut-être qu'une variété par excès de matière colorante de la *C. vicina* dont elle diffère par le dessin du corselet qui est noir avec le sommet et une tache quadrangulaire dans les angles antérieurs jaunes, et celui des élytres qui sont flaves, assez largement bordés de noir le long de la suture et plus étroitement en dehors, et parés d'une large bande noire partant de la base et atteignant la suture juste avant l'extrémité. Huit exemplaires, dont sept viennent de Nairobi et un de Mombassa.

C. QUADRILINEATA Muls. (Spec., p. 439, 6). — Distincte par son dessin élytral formé de deux lignes noires sur le disque et par sa ponctuation plus marquée. Deux exemplaires : Mombassa, Nairobi.

C. LUNATA Fabr. (Syst. Ent., p. 86, 48). — C'est le type du genre *Selenites* Hope, et une des espèces les plus communes de la faune africaine. Elle est répandue et abondante dans toute l'Afrique équatoriale et méridionale, à Madagascar, Sainte-Hélène. Elle est citée également de l'Inde, de Java et d'Australie. La var. *sulphurea* Ol. semble plus abondante que le type qui seul se trouve à Madagascar. Ce dernier a les élytres noirs avec deux taches arquées, l'une à la base, l'autre à l'extrémité; une troisième tache en croissant sur la partie postérieure des élytres, avant la tache apicale; en outre, avant le milieu, deux taches arrondies. Le dessin jaune plus ou moins teinté de rouge. Dans la var. *sulphurea*, la tache en croissant de la partie postérieure des élytres est divisée en deux taches arrondies et la tache basale s'unit en dedans à l'une des deux taches qui sont libres dans le type.

Seize exemplaires de la forme typique, provenant de Nairobi, Buluwayo, Narossera River, Tana River, Guassonyro (sud), et trois exemplaires de la variété *sulphurea* : Tana River, Kijabé, Nairobi.

CHILOCORUS WAHLBERGI Muls. (Spec., p. 462, 13). — Petite espèce à dessus noir avec la tête rouge ainsi que la partie inférieure du corps. Décrit du Cap et de la Cafrerie, remonte jusqu'à la région des lacs où il semble rare. Deux exemplaires provenant de Tana River (Afr. or. angl.).

HYPERASPIS HOTTENTOTA Muls. (Spec., p. 686, 35). — Cinq exemplaires de cette espèce caractérisée par sa surface alutacée, ce qui la distingue de *H. usambarica* Wse chez laquelle la ponctuation est bien nette et assez profonde, ont été capturés à Kijabé, Nairobi, Tana River. Elle est commune dans la région du Cap et en Cafrerie et son habitat paraît fort étendu en Afrique tropicale. J'en possède du Harrar qui ne diffèrent en rien du type.

* * *

Outre les insectes recueillis en Afrique orientale anglaise, l'envoi de M. Guy Babault contenait dix-sept Coccinellides recueillies à Sainte-Hélène et ne comprenant que deux espèces :

CYDONIA LUNATA Fabr., forme typique seule, au nombre de quinze individus. Déjà indiquée de Sainte-Hélène par Crotch et Wollaston.

THEA VARIEGATA Fabr. (Spec. Ins., p. 99, 33) en deux exemplaires appartenant à la forme chez laquelle la dernière rangée de taches (avant l'apicale) est formée de cinq taches, l'interne étant réunie à celle du côté opposé (2, 3, 2 1/2, 1) en forme de tache quadrangulaire commune. Dans le type, la même rangée est formée de six taches 2, 3, 3, 1. Chez les deux exemplaires ci-dessus, les deux taches internes de la seconde rangée sont largement unies entre elles.